



Demande de renseignement concernant la tutelle

Par **filipp33**, le **20/10/2014** à **12:45**

Mon père(97 ans actuellement) c'est remarié alors que j'avais 3 ans(suite au décès de ma mère biologique).Sa nouvelle épouse(80 ans actuellement) m'a donc adopté,ils n'ont eu ensemble aucun enfant,je suis donc enfant unique.Ils sont sous le régime de la séparations de bien.Mon père à de gros problèmes de santé,de ce fait mon propre fils veut devenir tuteur de leurs bien(je suis en froid avec mon père depuis une dizaine d'années).En a t'il le droit étant donné que je suis fils unique?Peut t'il avoir l'héritage en totalité en cas de décès ?Quel est mon recours et la procédure à suivre?Merci pour vos réponse